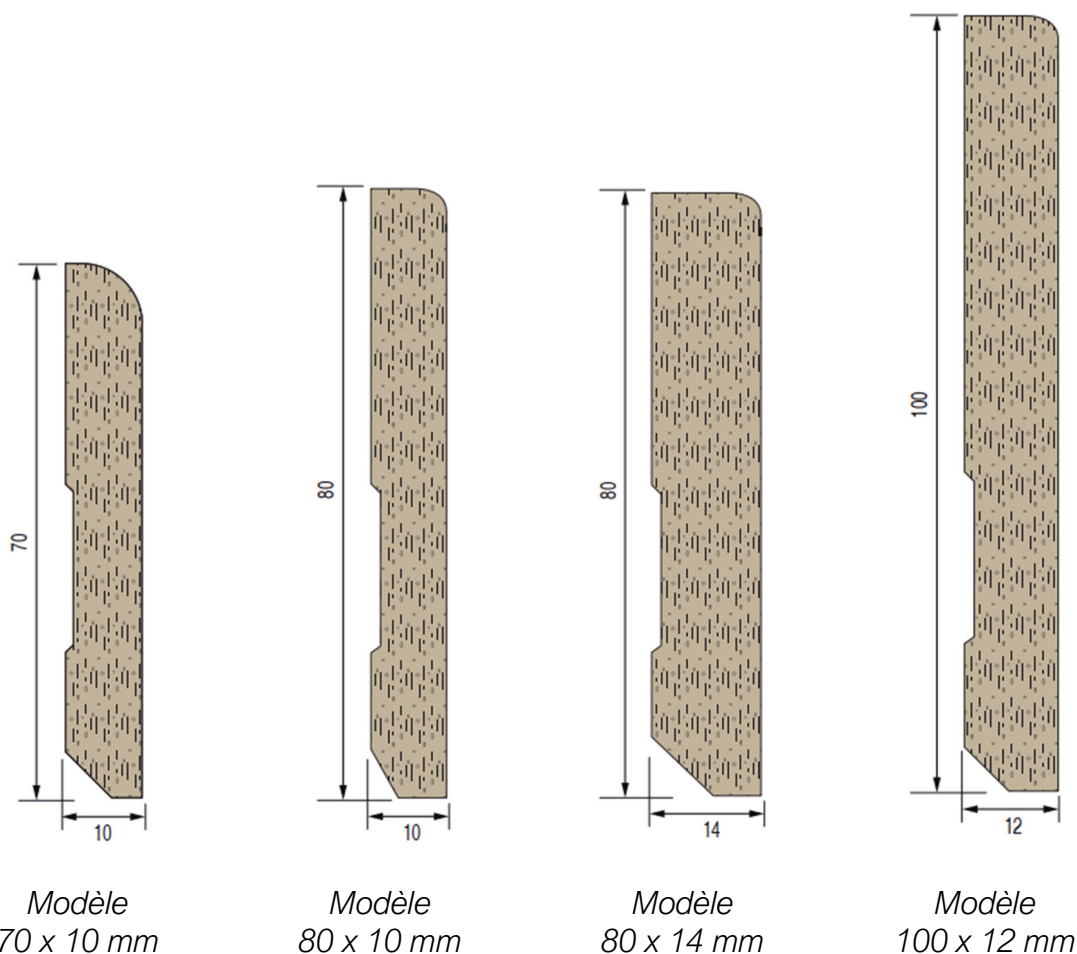


FT550 – Plinthes en MDF**Descriptif**

Plinthes en MDF recouvertes sur les faces visibles d'un papier blanc.

Permet la protection des pieds de murs.

Le papier blanc peut être peint avec de la peinture acrylique (après un léger ponçage).

Fixation : à coller.

Domaine d'emploi

En intérieur uniquement.

Ne pas mettre en œuvre dans les pièces humides (salle de bain, vestiaires, etc...).

Matières

- Âme en MDF V20 (non hydrofuge)
- Papier satiné blanc (pouvant être peint) : 80 g/m²

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
70 x10 mm	MDF recouvert Blanc	2,20 m	18 50 030
80 x10 mm		2,20 m	18 50 010
80 x 14 mm		2,40 m	18 50 060
100 x 12 mm		2,20 m	18 50 020

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support comme de l'alcool isopropylique dilué type VHB Cleaner référence 22 77 900 (cf. § Options) ou de l'acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas : ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Mise en œuvre :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Déposer un cordon de mastic colle MS Polymère référence 49 00 010 (cf. § Options) sur toute la longueur de la plinthe.
- Présenter la plinthe sur le bas du mur et presser fermement sur toute sa longueur.

Ou :

- Dérouler la colle sèche Wall-Tape R ou Wall-Tape L en fonction de l'état de surface du mur, (cf. § Options) sur le mur ou au dos de la plinthe.
- Ôter le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts sur la colle.
- Positionner la plinthe en pied de mur et retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement la plinthe contre le mur.
- Une fois le film entièrement retiré, presser fermement sur toute la longueur de la plinthe.

Application d'une peinture :

- Poncer légèrement les surfaces de la plinthe à l'aide d'un papier abrasif ou d'une éponge grattante.

- Dépoussiérer soigneusement.
- Appliquer la ou les couches de peinture selon les recommandations du fabricant de peinture.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Mastic colle MS Polymère :

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 49 00 010
- Voir FT n°555



Colle sèche Wall-Tape R :

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°344



Colle sèche Wall-Tape L :

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°343



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03